

La Municipalité de Vufflens-la-Ville met au concours le poste de

## **Responsable de la cantine communale à 38 % annualisés**

### Mission :

- Diriger l'accueil parascolaire de 30-35 places le midi et de 12 places l'après-midi
- Être responsable du bon fonctionnement de l'établissement dans les domaines pédagogiques, et organisationnels.
- Assurer un cadre de vie favorisant le bon développement physique et mental des enfants confiés.
- Assurer l'encadrement de l'équipe éducative.

### Conditions d'engagement :

- Nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- Formation : titre ES d'éducateur-trice de l'enfance ou social-e / ou HES / ou titulaire d'un CFC ASE ou d'une reconnaissance d'équivalence.

### Nous offrons :

- Poste à 38 % annualisés soit 750 heures par année
- Prestations sociales de qualité

### **Entrée en fonction : 1er août 2020 ou à convenir**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 021/701.32.55. Au vu de la situation actuelle liée au COVID-19, une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 9h – 11h & 14h à 16h.

Seuls les dossiers correspondants aux critères seront pris en considération. Les diplômes étrangers doivent obligatoirement être reconnus via le SEFRI pour prise en considération.

Les offres de service, accompagnées d'une photographie récente, curriculum vitae, copies des certificats, copie du casier judiciaire et prétentions de salaire sont à adresser **jusqu'au 30 avril 2020** à l'Administration communale, rue de la Poste 10, 1302 Vufflens-la-Ville.